



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BREXIT
INFORMATION ÉQUIDÉS

A l'attention des opérateurs procédant à des importations d'équidés en provenance du Royaume-Uni

A partir du 1^{er} janvier 2021 vous devrez veiller à :

- 1 - Vérifier l'agrément du **poste de contrôle frontalier** (PCF) de destination
<https://agriculture.gouv.fr/ou-sont-effectues-les-controles-sps-aux-frontieres>
- 2 - Vérifier les horaires d'ouverture de la station animalière
- 3 - Faire établir un **certificat sanitaire** (CS) par les autorités britanniques
- 4 - Si les chevaux doivent être contrôlés à Calais port ou Calais tunnel : prendre un rendez-vous sur le site de la **Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt** (DRAAF) :
<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/booking/create/51518>
- 5 - Etablir la pré notification dans le système TRACES-NT sous couvert d'un **document sanitaire commun d'entrée** (DSCE-A) :
 - indiquer impérativement le numéro d'immatriculation du camion **ET** de la remorque (si remorque)
 - indiquer impérativement les numéros de scellés le cas échéant
 - il est vivement conseillé de scanner et d'intégrer en pièce jointe, dans le DSCE-A, la copie du CS signé par les autorités britanniques s'il est déjà en la possession du transporteur

En complément, pour les chevaux de haut statut sanitaire :

- mentionner l'appartenance du cheval à ce haut statut en indiquant **les acronymes du document délivré à ce titre : FEI / RCN / BCN / GNM*** dans la case I.3 de la partie I du DSCE-A
- joindre impérativement en pièce jointe dans le DSCE-A, le document permettant de vérifier l'appartenance à ce statut **et portant l'identification de l'animal concerné**

6 - Si les animaux voyagent avec paille ou foin se munir de la facture prouvant la provenance Royaume-Uni ou EM

7- Renseigner le numéro de DSCE-A dans les formalités douanières et prendre connaissance des informations détaillées relatives aux contrôles SPS à l'importation d'animaux dans l'UE depuis le Royaume-Uni disponibles en ligne : <https://agriculture.gouv.fr/le-brexit-et-les-controles-sanitaires-et-phytosanitaires>

NB : Eviter les envois les 02 et 03 janvier 2021 (UK n'ayant pas donné d'informations sur une possible certification des animaux par les services britanniques durant le week-end)

* Passeport FEI, Racing clearance notification, Breeding clearance notification, General notification of movement